

DECLARATION FORCE OUVRIERE



AU CE DU 29/10/2009

L'aggravation de la crise du capitalisme développe le chômage, la détérioration des conditions de travail et la rigueur salariale. Le Gouvernement et le MEDEF ont la volonté de faire payer aux salariés, la facture des centaines de milliards de fonds publics généreusement versés pour sauvegarder les banques et les dividendes des actionnaires.

Le démantèlement des services publics (la Poste, les Hôpitaux, la SNCF, EDF GDF ...) s'accélère, conformément au dogme de libre concurrence de l'Union Européenne.

La liberté de négociation, la primauté des Statuts, du code du travail et des conventions collectives nationales sur les accords d'entreprise, ainsi que les droits syndicaux sont attaqués par la loi du 20 août 2008 reprenant la position commune CGT, CFDT, MEDEF.

Face à cette situation, FO refuse la fatalité et l'accompagnement d'une crise dont les salariés ne sont pas responsables

FORCE OUVRIERE revendique donc :

- La relance de l'économie et donc des embauches, par l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux (dont + 15 % du SMIC soit 200 €)
 - A la SNCF, FO revendique 5 % d'augmentation générale, plus 400 € au titre des dividendes versés à l'Etat les deux dernières années
- L'arrêt des licenciements, des fermetures d'entreprises
 - A la SNCF, FO revendique l'abandon du projet *Destination 2012* et de toutes les restructurations
- Le rétablissement des pré-retraites pour favoriser l'emploi des jeunes
 - A la SNCF FO revendique la négociation de nouveaux dispositifs de fin de carrière (départs volontaires, départs négociés ...), des mutations choisies et non contraintes et la renégociation de l'accord mobilité.
- Le maintien de la Sécurité Sociale et de tous les droits collectifs
 - A la SNCF, FO rappelle sa ferme opposition à l'autonomie de la CPR

- Le blocage de la durée de cotisation Retraite, à 40 ans, pour pouvoir revenir à 37,5 ans pour tous, public, privé.
- L'arrêt de la privatisation des services publics et des suppressions de postes.
 - A la SNCF, FO a dénoncé en son temps l'accord donné à l'UE par les gouvernements français successifs, à l'ouverture à la concurrence du Fret (M. GAYSSOT ministre PCF) et du transport voyageurs ferroviaires.
 - FO exige l'arrêt des filialisations et la réintégration de toutes les activités privatisées, le ré-engagement de l'Etat pour maintenir le service public de transport ferroviaire et pour financer la maintenance des Infrastructures
- Le retour à la libre négociation et à la libre désignation des délégués syndicaux par l'abrogation de la loi du 20 Août 2008 dite Loi sur la Représentativité.

Aujourd'hui, défendre nos droits et faire aboutir nos revendications nécessite l'action efficace !

C'est ce qu'ont recherché les salariés en se mobilisant massivement le 29 janvier et le 19 mars. C'est aussi pour cela qu'ils ont rejeté les journées d'action à répétition du 1^o mai, 26 mai, du samedi 13 juin et du 7 octobre. Plus personne ne peut soutenir que les salariés peuvent se défendre efficacement entreprise par entreprise, ni par une journée d'action nationale de temps en temps !

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE propose aux salariés et aux autres organisations :

Une journée de grève interprofessionnelle pour bloquer le pays,

avec AG dans les entreprises pour déterminer, dans l'unité la plus large, l'action à entreprendre pour faire aboutir les revendications.

***FO Paris Nord
CE 29-10-09***